La Commission sur les données et la connaissance de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), mise en place en 2015 par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, dans le cadre du programme national d'action pour améliorer l'accès à l'IVG en France, publie aujourd'hui son rapport.

Ce rapport, intitulé « IVG : état des lieux et perspectives d'évolution du système d'information », synthétise les travaux menés pendant un an par la Commission. Il rappelle que le nombre d'IVG en France est stable depuis une dizaine d'années, avec 218 100 IVG réalisées en 2015, et marqué par d'importantes disparités régionales. Il montre que si les conditions d'accès à l'IVG sont globalement satisfaisantes, des difficultés persistent, en particulier chez les femmes les plus jeunes ou connaissant une situation socio-économique précaire. Il souligne le besoin d'améliorer les connaissances concernant d'une part l'adéquation de l'offre aux attentes des femmes (accessibilité géographique, délais de prise en charge, méthodes proposées et

accompagnement), et d'autre part leur parcours compris au sens large, englobant la contraception avant et après l'IVG.

Parmi les recommandations de la Commission, l'élaboration d'un tableau de bord régional, à la demande des Agences régionales de santé, est déjà engagée, dans la perspective des plans d'actions régionaux d'accès à l'IVG.

Faisant l'objet de la mesure 8 du programme national d'action présenté par Marisol Touraine le 16 janvier 2015 et chargée d'établir un état des lieux partagé de la pratique de l'IVG en France et du parcours des femmes, la commission sur les données et la connaissance de l'IVG a réuni les producteurs de données, des représentants des professionnels de santé, des

chercheurs et des institutions et associations concernées par l'IVG. Elle a été pilotée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

TÉLÉCHARGER LE RAPPORT « IVG : État des lieux et perspectives d'évolution du système d'information », rapport de la commission sur les données et la connaissance de l'IVG »,Â

juillet 2016